Murinais (38) : un homme de 24 ans lynché par une bande ethnique lors d’un bal des Jeunes Agriculteurs. 4 jeunes originaires du quartier sensible de Saint-Marcellin interpellés. Tous sont déjà connus pour vols, stups et des dégradations.(MàJ)

01/07/2024 à 19h51



01/07/24

Selon nos informations, confirmées par le procureur de Grenoble, quatre nouveaux suspects ont été interpellés ce lundi par les enquêteurs de la gendarmerie. Ces quatre jeunes hommes, dont trois frères, sont âgés de 18 à 24 ans et originaires du quartier sensible de Saint-Marcellin. Tous sont connus de la police pour des vols, des infractions à la législation sur les stupéfiants ou des dégradations.

Le Parisien

01/06/24

> *#Murinais (38) : un homme de 24 ans lynché par une bande ethnique lors d’un bal des Jeunes Agriculteurs. Les jeunes de cité accusent les agriculteurs de les avoir agressés et d'avoir tenus des propos racistespic.twitter.com/tEzDaUIUIC*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) June 1, 2024*

30/05/24

Communiqué du procureur

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

COUR D'APPEL DE GRENOBLE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE GRENOBLE

Grenoble, le 30 mai 2024

Communiqué de presse du procureur de la République de Grenoble sur les rixes de Murinais

Intervenues dans la soirée du samedi 25 au dimanche 26 mai 2024

Sous la direction du parquet, l'important travail d'enquête réalisé par les gendarmes de la brigade des recherches et de la compagnie de gendarmerie de Saint Marcellin se poursuit pour parvenir à l'identification des auteurs des violences dans chacun des deux camps qui se sont opposés. Il est dans l'intérêt de tous que ces investigations puissent se poursuivre dans le calme, sans nouveaux incidents.

Quatre jours après les faits et après les nombreuses auditions et investigations déjà effectuées, nous en savons un peu plus sur les violences commises à Murinais dans la soirée du samedi 25 mai au dimanche 26 mai.

Néanmoins, compte tenu du nombre d'intervenants, d'une part, de l'existence de deux rixes distinctes, d'autre part, et de plusieurs versions contradictoires, enfin, nul ne peut prétendre encore, à ce stade de l'enquête, disposer d'une vision complète des faits conforme à ce qui s'est réellement passé. Un important travail reste à accomplir par les gendarmes et le parquet pour cerner au plus près la vérité des faits.

Ce que l'on peut dire à ce stade de l'enquête, c'est que trois jeunes hommes de Saint Marcellin et leurs amies, passant semble-t-il un bon moment à la fête organisée à Murinais par les jeunes agriculteurs du secteur ont proposé à des amis de Saint Marcellin de les rejoindre.

À leur arrivée vers 22h30, l'un des cinq hommes s'est embrouillé avec un jeune agriculteur, sortant de la salle des fêtes et un coup de tête a été donné, les deux protagonistes s'accusant mutuellement de ce geste et d'être à l'origine de l'altercation.

Une première bagarre s'en est suivie au cours de laquelle un mineur de Saint Marcellin, âgé de 15 ans, a été blessé à la tête, possiblement par une barre de fer. Le médecin urgentiste qui l'a examiné a fixé son ITT à 3 jours.

Les jeunes de Saint Marcellin ayant appelé des amis à l'aide, trois voitures sont alors arrivées à Murinais avec 15 hommes à bord et une seconde rixe avec barres de fer a débuté, aboutissant à ce que six participants à la soirée organisée par les jeunes agriculteurs soient blessés. Le médecin urgentiste qui les a examinés a fixé l'ITT de l'un à 12 jours et celle d'un autre à 1 jour.

Des propos racistes et homophobes sont allégués dans chacun des deux camps qui se sont opposés, celui des participants à la soirée organisée par les jeunes agriculteurs d'un côté et celui d'habitants originaires d'un quartier sensible de Saint Marcellin de l'autre.

Le parquet a saisi France Victimes Grenoble pour que les victimes des deux camps puissent bénéficier de l'aide et assistance nécessaire.

Le procureur de la République



Eric Vaillant

TJ de Grenoble

Place Firmin Gautier - BP 100

38019 GRENOBLE Cedex

> *#Murinais (38) : un homme de 24 ans lynché par une bande ethnique lors d'un bal des Jeunes Agriculteurs. "Ce sont les mêmes qu'à #Crepol" avoue le maire.*
> *"Les agresseurs voulaient casser du blanc" raconte un témoin.*
> *https://t.co/GMF7w04oPG pic.twitter.com/tysj2T07ON*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) May 30, 2024*

29/05/24

> *Murinais (38) : un jeune homme de 20 ans hospitalisé après avoir été tabassé lors d'un bal de village organisé par des agriculteurs ; des jeunes originaires de Saint-Marcellin sont venus troubler la fête (MàJ) https://t.co/GMF7w04oPG pic.twitter.com/RdcdPdeogf*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) May 29, 2024*

26/05/24

Des violences ont éclaté entre les participants d’une fête d’agriculteurs à Murinais, en Isère, et des individus extérieurs à la soirée. Un jeune homme a été sérieusement blessé à la tête. (…) D’autres personnes ont été légèrement blessées. (…)

Le JDD

Un jeune homme âgé d'une vingtaine d'années a été hospitalisé à Romans dans la nuit de samedi à dimanche après avoir été passé à tabac au cours d'une rixe survenue à Murinais.

Une soirée dansante, le « Bal des farmers », était organisée samedi soir dans la salle des fêtes de la commune par les jeunes agriculteurs de Saint-Marcellin et de Pont-en-Royans.

Une première rixe a éclaté devant la salle entre deux hommes qui sortaient de la soirée et une demi-douzaine d'autres qui étaient à l'extérieur, des jeunes venus de Saint-Marcellin. D'autres personnes étant sorties de la salle pour aider leurs deux amis, leurs adversaires ont été repoussés et ils se sont enfuis.

Mais dans un second temps bien distinct, ils sont revenus avec des renforts, et une deuxième rixe beaucoup plus violente a éclaté, au cours de laquelle la victime principale a été rouée de coups de pied et de coups de poing. Ce jeune homme a pu sortir de l'hôpital dans la journée mais il a été sérieusement blessé à la tête, son incapacité totale de travail (ITT) ayant été fixée à 13 jours.

Le Dauphiné